

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025-2026

DIPLOME D'UNIVERSITE

Métiers administratifs territoriaux en milieu rural

Présentation de la formation

Avec le soutien de l'Université de Poitiers, l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), en partenariat avec les Centres de Gestion (CDG) 79 et 86, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres et de la Vienne, l'Association Des Maires (ADM) 79 et l'Association des Maires de France (AMF) 86 ainsi que la région Nouvelle-Aquitaine a mis en place le Diplôme Universitaire (DU) « **Métiers administratifs territoriaux en milieu rural** » pour répondre aux besoins de recrutement sur des postes de Secrétaires de mairie ou d'Assistants administratifs polyvalents dans les Communes rurales des Départements partenaires (Deux-Sèvres, Vienne). Elle comprend environ 200 heures de cours, au contenu très transversal (en droit public, en gestion...), et 12 semaines de stage (4 semaines en janvier ; 8 semaines à la fin des cours en avril/juin).

Elle s'adresse à un public en formation initiale (étudiant avec le bac) ou en formation continue (titulaire du bac en situation de salarié du secteur privé ou de la fonction publique en recherche de mobilité professionnelle ou dans le cadre de leur prise de fonction ou demandeur d'emploi). La vocation du DU est de former les inscrits à la diversité des compétences requises (savoirs, savoir-faire), à renforcer leur qualification professionnelle et leur polyvalence pour leur permettre d'être rapidement opérationnels. Les cours démarreront début octobre 2024. Les cours se dérouleront les lundis et mardis (sur les campus de Niort pour les cours de novembre et février et de Poitiers pour les cours d'octobre, décembre et mars).

Date de dépôt des candidatures : du 01 Mars au 31 Mai 2025.

Date de formation : Septembre à Juin

Informations générales

☐ M ☐ Mme

NOM de famille :

NOM d'usage :

Prénoms :

Adresse :

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse courriel :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

► **Baccalauréat** : Série Année d'obtention :

CURSUS DEPUIS LE BACCALAUREAT Y COMPRIS ANNEE ACTUELLE

Année universitaire	Lieu	Année d'étude (ex : L1, L2, BTS, DUT...)	Discipline	Résultat

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Année	Structure	Fonction	Lieu

Validation du diplôme

La validation du DU se fera par quitus de présence aux différents cours.

Frais d'inscription

- frais universitaires en formation initiale : 250 euros (+CVEC : 100 €)
- frais universitaires en formation continue :
 - 1350 euros si financé par un tiers
 - 750 euros si prise en charge France Travail ou Autofinancement (frais DFPC compris)

Merci de prendre contact en parallèle du dépôt de votre dossier avec UP-Pro (DFPC°) : up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr

La formation ne prend pas en compte le CPF du secteur privé.

Prise en charge des frais de votre formation – votre situation :

- ☐ Salarié à titre individuel –
- ☐ Etudiant n'étant pas entré dans la vie professionnelle
- ☐ Demandeur d'emploi
- ☐ Agent public en exercice

Si oui ☐ Prise en charge par la collectivité

Nom de la collectivité :

PIECES A FOURNIR

- ☐ 1 CV
- ☐ 1 lettre de motivation
- ☐ Photocopies des diplômes obtenus
- ☐ Photocopie des relevés de notes du baccalauréat

Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite de dépôt ne pourra être pris en considération.

► Convocation à un entretien et à des tests dans le cadre de la procédure de sélection

Des commissions de sélection se dérouleront durant le mois de Mai

Envoi de votre dossier :

- par courrier à l'adresse suivante :

IPAG

2 rue Jean Carbonnier

Bâtiment A1

TSA 81100

86073 POITIERS Cedex 9

- par mail : -sandrine.moumbouli@univ-poitiers.fr

-ipag@univ-poitiers.fr

Date :

Signature